

B 13. JUNI 72

p. B. 75.21.

p. A. 45.22.

HN/mü p. B. 25.60.12.

p. O. 652.140.

Berne, le 1er juin 1972

La question palestinienne

1. A la suite d'un attentat à la bombe perpétré contre la mission jordanienne à Genève le 16 décembre 1971 (après un similaire attentat contre l'Ambassadeur jordanien à Londres) le Conseil fédéral avait décidé le 16 février d'ajourner l'autorisation prévue pour un journaliste de l'OLP et son assistant de s'installer à Genève.

En effet, la vague d'indignation qu'avait déclenché l'acte terroriste mentionné dans l'opinion publique suisse amenait les autorités fédérales à la conclusion que le moment était peu opportun pour l'ouverture d'un bureau de presse palestinien à Genève.

2. Les récentes affaires de détournement d'un avion de la Lufthansa à Aden et de la Sabena à Lod ainsi que le Commando-raid exécuté par des Japonais dans le même aéroport cette semaine encore ont rechauffé l'indignation publique en Suisse. Le mouvement "Black September" assume la responsabilité de ces actes. Georges Habash, leader du front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP) les approuva publiquement. L'OLP d'Arafat, jusqu'à ce jour, ne s'en distança point. Cette organisation avait pourtant condamné les actes de terrorisme contre l'aviation civile lors des affaires de Würenlingen et de Zerqa.

Les Israéliens semblent préparer un acte de vengeance dirigé contre le sud du Liban, région occupée par les fedayins et en même temps, comme nous l'a expliqué aujourd'hui l'Ambassadeur du Liban, région traversée par plusieurs grandes rivières dont dépend l'irrigation et l'approvisionnement du pays en l'énergie électrique.

Donc une malheureuse chaîne d'actions et réactions qui pourrait même amener un nouveau conflit entre les deux camps - arabe et israélien - au Moyen-Orient.

Tout semble justifier une déclaration publique des autorités fédérales condamnant le terrorisme, arme des impuissants desperados palestiniens menaçant pas seulement l'aviation civile mais même la paix. (Les gens autour de Habash aspirent à la révolution mondiale comme nous l'a déclaré aujourd'hui l'Ambassadeur du Liban). Ceci d'autant plus que Swissair et l'aéroport de Genève courent peut-être pour le moment des risques accrus car selon la logique des auteurs des crimes de Lod, le CICR était complice des Israéliens lors de l'affaire Sabena; le CICR étant une institution d'inspiration suisse domiciliée à Genève, les terroristes pourraient donc viser Cointrin ou les bâtiments du CICR à une étape ultérieure.

Notre Ambassade à Tel Aviv avait suggéré une déclaration publique condamnant le terrorisme dans son câble du 31 mai.

Nous pensons cependant que

primo: Le Conseil fédéral s'abstient généralement de s'engager par des déclarations publiques de ce genre.

secundo: Une condamnation du terrorisme serait interprété par ses auteurs comme un acte hostile à leur égard et agrandirait le danger que le foudre ^{s'abatte} sur nous la prochaine fois.

Si on ne veut néanmoins pas renoncer à faire le point, il faudrait alors bien dire qu'on reprouve tout acte de violence - de part et d'autre - laissant entendre par là sans équivoque que les israéliens sont également visés. Il est à craindre qu'une telle déclaration ne trouverait pas un écho très favorable dans notre opinion publique, nettement pro-israélienne.